

# FORMATION SSIAP 1 (REMISE À NIVEAU)

## PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

### Public concerné :

- Agents ayant la qualification SSIAP 1 expirée depuis plus de 3 ans OU n'ayant pas suivi de recyclage dans les temps réglementaires,
- Agents inactifs dans la fonction ou ayant suspendu leur activité.

### Prérequis obligatoires :

- Être titulaire du diplôme SSIAP 1, même expiré,
- Justifier d'une expérience professionnelle en sécurité incendie (attestation employeur recommandée),
- Être titulaire d'un certificat de secourisme en cours de validité : SST, PSC1 ou PSE1,
- Fournir un certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois,
- Savoir lire, écrire et comprendre le français.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION TFP-APS

Cette formation permet aux agents de sécurité incendie dont le **diplôme SSIAP 1** a expiré de retrouver leur aptitude réglementaire à exercer leurs missions.

L'objectif est de :

1. Mettre à jour les connaissances réglementaires, techniques et pratiques du métier d'agent de sécurité incendie,
2. Vérifier la capacité opérationnelle du participant,
3. Permettre une **requalification officielle au poste de SSIAP 1**.

## DURÉE DE LA FORMATION

- **21 heures de formation** (hors évaluation),
- Réparties sur **3 jours en présentiel**.

[www.harmonie-formation.com](http://www.harmonie-formation.com)

4 RUE WATTMAN - 44700 ORVAULT

Tél. 09 84 21 02 85 - [contact@harmonie-formation.com](mailto:contact@harmonie-formation.com)

SARL au capital de 2000€ - SIRET 91407824100017 - FR18914078241 - Code APE 8559A  
Déclaration d'activité sous le numéro 52440983344

## CONTENU DE LA FORMATION

La remise à niveau SSIAP 1 s'articule autour de rappels théoriques et de mises en pratique :

1. **Rappels réglementaires :**
  - Évolution de la réglementation incendie,
  - Missions du service de sécurité.
2. **Fonctionnement des installations techniques :**
  - Systèmes de sécurité incendie,
  - Moyens d'extinction, désenfumage, alarmes, etc.
3. **Prévention :**
  - Rondes de sécurité,
  - Gestion des anomalies.
4. **Intervention :**
  - Conduite à tenir en cas d'incendie,
  - Mise en sécurité des occupants.
5. **Mise en situation pratique :**
  - Exercices d'extinction,
  - Scénarios d'évacuation.

## ÉVALUATION ET ATTESTATION

- Évaluation théorique (QCM),
- Vérification des compétences en situation simulée,
- **Attestation de remise à niveau SSIAP 1** délivrée après réussite,
- **Valide 3 ans**, à condition de maintenir une activité dans le domaine.

## DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Inscription possible sous 7 à 30 jours ouvrés, selon :

- la disponibilité des places,
- la complétude du dossier,
- le type de financement (CPF, entreprise, OPCO, France Travail...).

[www.harmonie-formation.com](http://www.harmonie-formation.com)

4 RUE WATTMAN - 44700 ORVAULT

Tél. 09 84 21 02 85 - [contact@harmonie-formation.com](mailto:contact@harmonie-formation.com)

SARL au capital de 2000€ - SIRET 91407824100017 - FR18914078241 - Code APE 8559A  
Déclaration d'activité sous le numéro 52440983344

## DÉLAIS MOYENS CONSTATÉS

- Inscription directe : **7 à 15 jours ouvrés**,
- Inscription via financement externe : **jusqu'à 30 jours ouvrés**.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

### Modalités de paiement :

- Paiement en **1 à 3 fois sans frais** pour les particuliers,
- Facturation possible en début ou fin de session pour les entreprises,
- Moyens acceptés : **virement, chèque, espèces** (selon réglementation en vigueur).

### Financements possibles :

- **France Travail** (ex Pôle emploi),
- **OPCO** (AKTO, Uniformation, etc.),
- **CPF** (MonCompteFormation),
- **Employeur**, plan de développement des compétences,
- **Mission Locale / AGEFIPH** (selon profil).

Un accompagnement personnalisé est proposé pour le montage de votre dossier de prise en charge.

## PROCÉDURES D'INSCRIPTION

1. Prise de contact (téléphone, mail ou formulaire),
2. Transmission des pièces justificatives,
3. Validation du dossier administratif par notre équipe pédagogique,
4. Envoi de la **convocation sous 48 h** après validation,
5. Entrée en formation selon le calendrier prévisionnel.

## ACCESSIBILITÉ

Notre organisme est engagé dans une démarche inclusive.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un entretien préalable. Référente handicap : Madame KOUASSI, [contact@harmonie-formation.com](mailto:contact@harmonie-formation.com), 09 84 21 02 85.

[www.harmonie-formation.com](http://www.harmonie-formation.com)

4 RUE WATTMAN - 44700 ORVAULT

Tél. 09 84 21 02 85 - [contact@harmonie-formation.com](mailto:contact@harmonie-formation.com)

SARL au capital de 2000€ - SIRET 91407824100017 - FR18914078241 - Code APE 8559A  
Déclaration d'activité sous le numéro 52440983344

## LES COORDONNÉES DE CONTACT

[contact@harmonie-formation.com](mailto:contact@harmonie-formation.com)

09 84 21 02 85

4 Rue Wattman, 44700 Orvault

(Interphone n°5 – 2e étage avec ascenseur)



[www.harmonie-formation.com](http://www.harmonie-formation.com)

4 RUE WATTMAN - 44700 ORVAULT

Tél. 09 84 21 02 85 - [contact@harmonie-formation.com](mailto:contact@harmonie-formation.com)

SARL au capital de 2000€ - SIRET 91407824100017 - FR18914078241 - Code APE 8559A  
Déclaration d'activité sous le numéro 52440983344